

Économie générale et statistiques : 1er BAC Sciences économiques et gestion

Séance 20 (L'épargne - Cours)

Professeur : Mr JABER Naoufal

Sommaire

I- Définition de la notion d'épargne

II- Les motifs de l'épargne

III- Les déterminants de l'épargne

IV- L'essentiel

I- Définition de la notion d'épargne

L'épargne est la partie du revenu qui n'est pas consacrée à la consommation immédiate.

L'épargne d'un ménage peut être :

- conservée pour une utilisation différée : on parle de thésaurisation ; le revenu perd alors régulièrement de son pouvoir d'achat en raison de l'inflation ;
- placée : les institutions financières permettent en effet aux ménages de placer leur revenu sur des comptes rémunérés (Codevi, livret A...) ; elles proposent également aux ménages de faire l'acquisition de titres financiers (valeurs mobilières : actions et obligations principalement ; assurance-vie...) ;
- investie : cette épargne désigne l'acquisition par les ménages de biens immobiliers (appartement, maison...) ou mobiliers (tableaux, bijoux...).

II- Les motifs de l'épargne

Plusieurs motifs peuvent expliquer qu'un ménage renonce à consommer :

- Il peut vouloir satisfaire dans le futur une dépense de consommation relativement importante (exemple : le ménage épargne pour pouvoir acquérir une voiture) ;
- Il peut vouloir faire face à des dépenses non prévues ou se protéger d'événements aléatoires comme par exemple la perte d'un emploi ; on parlera alors d'épargne de précaution ;
- Il peut vouloir se constituer un patrimoine (exemple : acquisition d'un appartement) ou une source de revenus supplémentaires (exemple : constitution d'une retraite complémentaire).

III- Les déterminants de l'épargne

L'évolution du revenu disponible

Plus le revenu disponible augmente, plus la part consacrée à l'épargne aura tendance à augmenter ; inversement, plus le revenu aura tendance à stagner ou à baisser, plus le taux d'épargne diminuera.

L'inflation

En période d'inflation (c'est-à-dire d'accroissement plus ou moins important du niveau général des prix), les ménages ont tendance à augmenter leur épargne afin de préserver leur pouvoir d'achat ; toutefois, si le rythme de la hausse des prix est particulièrement important, les ménages peuvent au contraire accélérer leur consommation parce qu'ils anticipent une nouvelle hausse des prix dans l'avenir.

Le taux d'intérêt

Il détermine l'arbitrage des ménages entre consommation et épargne. Plus le taux d'intérêt est élevé, plus il favorise l'épargne, les placements financiers bénéficiant d'une meilleure rémunération.

IV- L'essentiel

1- La décision des ménages de consommer et d'épargner dépend en premier lieu du niveau de leur revenu disponible : en effet, plus ce revenu est élevé, plus la propension à consommer et à épargner sera importante.

2- La consommation se définit comme l'utilisation d'un bien ou d'un service qui entraîne à plus ou moins long terme sa destruction. Elle vise à la satisfaction des besoins humains. Elle est déterminée notamment par le niveau du revenu disponible, l'élasticité-revenu, le taux d'intérêt, le taux d'inflation et l'élasticité-prix.

3- Des facteurs culturels et sociaux viennent également compléter l'explication des modes de consommation des ménages. Enfin, la consommation des ménages n'est pas fixe ; sa structure ventilée par poste budgétaire change sous l'influence de la transformation des marchés (évolution technologique, démographique...)

4- L'épargne est la partie du revenu qui n'est pas consacrée à la consommation immédiate.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer la décision d'épargner : satisfaire dans le futur une dépense importante, faire face à des événements non prévus, constituer un patrimoine.

Les déterminants de l'épargne sont principalement le niveau du revenu disponible, le taux d'intérêt et l'inflation.